



LES BESOINS EN FORMATION DES ENTREPRISES ARDENNAISES

Les résultats de l'industrie

Enquêtes : AGEFOS-PME, CGPME, CCI des Ardennes

Analyse : D. Sikouk - Observatoire économique - CCI des Ardennes – Direction de la formation, des études économiques, de l'information et des TIC

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES ARDENNES

18 A avenue Georges Corneau
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

☎ 03 24 56 62 62 - 📠 03 24 56 62 22

MARS 2009

L'objectif de cette enquête menée par la CCI des Ardennes, l'AGEFOS-PME et la CGPME, à la demande du Préfet et de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, est de recenser les besoins des entreprises en formation, eu égard au contexte économique actuel, en leur permettant de proposer aux salariés une alternative aux mesures de chômage partiel.

Dans ce dossier, seules les réponses des établissements industriels sont traitées.

I] METHODOLOGIE

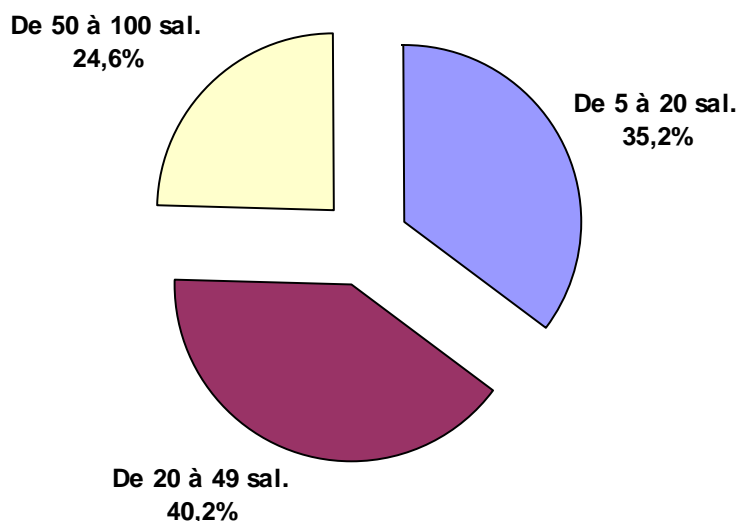
Panel de l'enquête : 581 établissements à interroger

L'enquête a été réalisée par téléphone par les collaborateurs de la CCI des Ardennes, de l'AGEFOS-PME et ceux de la CGPME, sur la période du 24 février au 2 mars 2009, avec un complément d'enquêtes réalisées par la Cci des Ardennes du 11 au 13 mars 2009 selon le panel suivant :

Secteur d'activité - taille	Nombre d'établissements ardennais
Industrie de 5 à 20 salariés	378
Industrie de 20 à 49 salariés	153
Industrie de 50 à 100 salariés	50
TOTAL	581

Presque deux tiers des établissements du panel sont des industries de « petite taille » (établissements de 5 à 20 salariés).

Panel des répondants : 142 établissements



Les entreprises de 20 à 49 salariés représentent 40,2 % du panel des répondants, leur poids dans le panel de départ étant plus faible (26,3%).

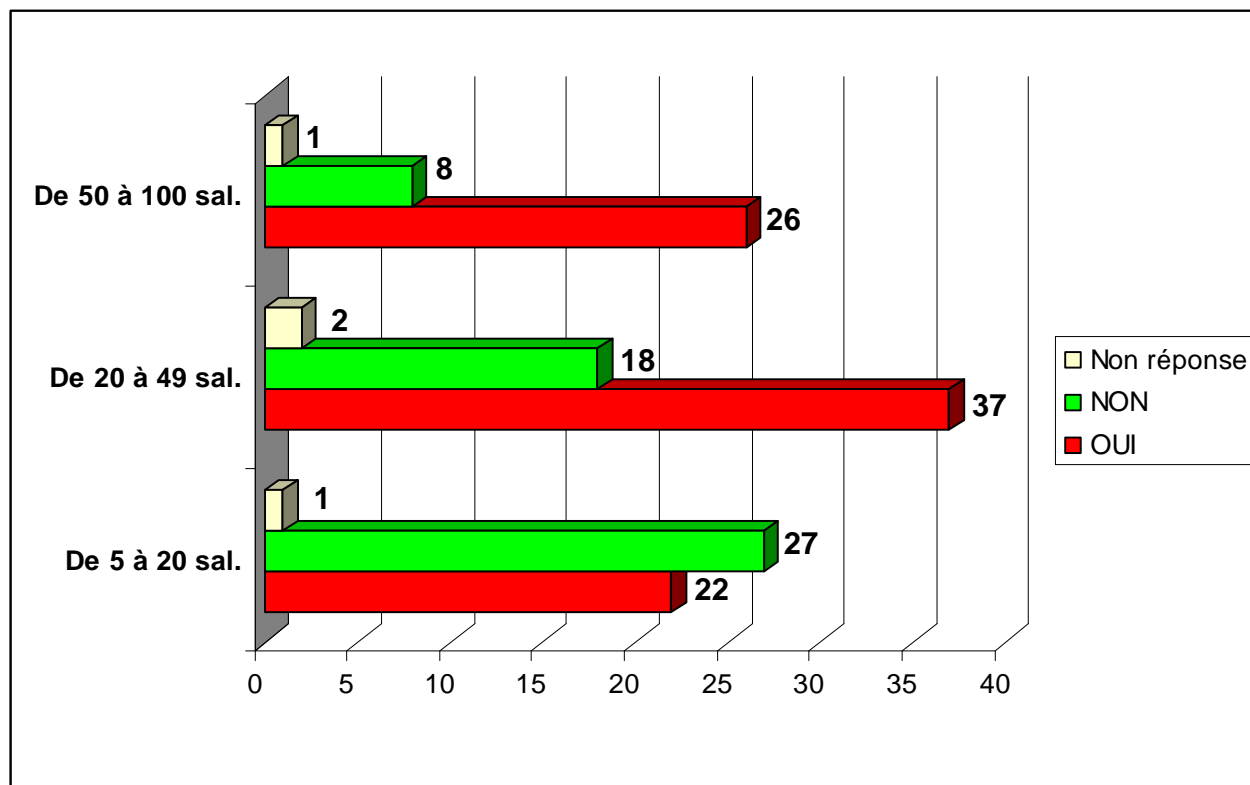
Les industries de 5 à 20 salariés représentent pour leur part un tiers des réponses. Il faut rappeler, pour les entreprises de cette taille, la difficulté à avoir un contact avec le dirigeant qui assure plusieurs fonctions dans l'entreprise (gestion, démarche commerciale, ...).

Taux de réponse à l'enquête : 24,4 %

Nombre d'appels **non aboutis** (report de l'entretien téléphonique, congé du dirigeant, ...) : **32**, soit 5,5 % du panel de départ.

II] LES DISPOSITIFS DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES ARDENNAISES

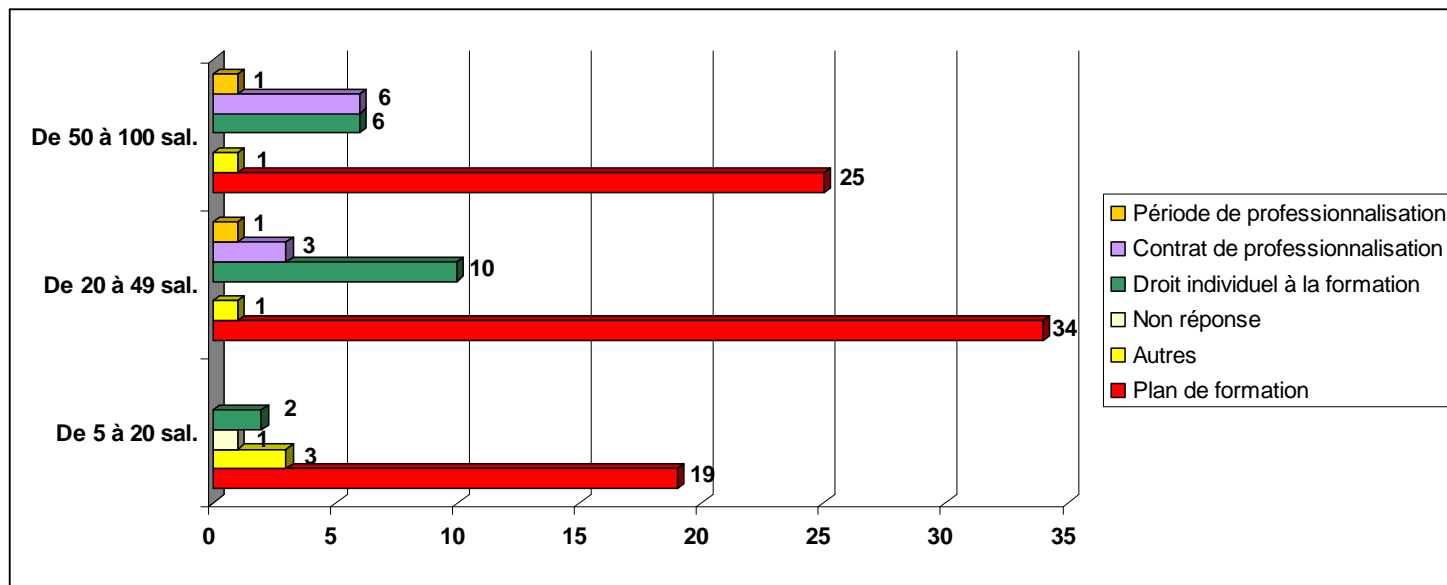
Question : Avez-vous prévu des formations pour 2009 ?



En nombre de réponses.

En moyenne, **60 %** des établissements industriels ont prévu des formations en 2009. La mise en place de formations dans l'entreprise dépend de la taille de l'établissement industriel. Plus de la moitié des chefs d'entreprise de **5 à 20 salariés (54 %) n'ont pas prévu de formation** en 2009. Ce rapport change dès lors qu'on s'adresse aux dirigeants d'industrie de plus grande taille. Pour la tranche 20-49 salariés, deux tiers des dirigeants (**64,9 %**) ont prévu des formations en 2009. Dans la catégorie des 50 -100 salariés, la proportion atteint **74,3 %**.

Si oui, quels dispositifs comptiez-vous utiliser ?



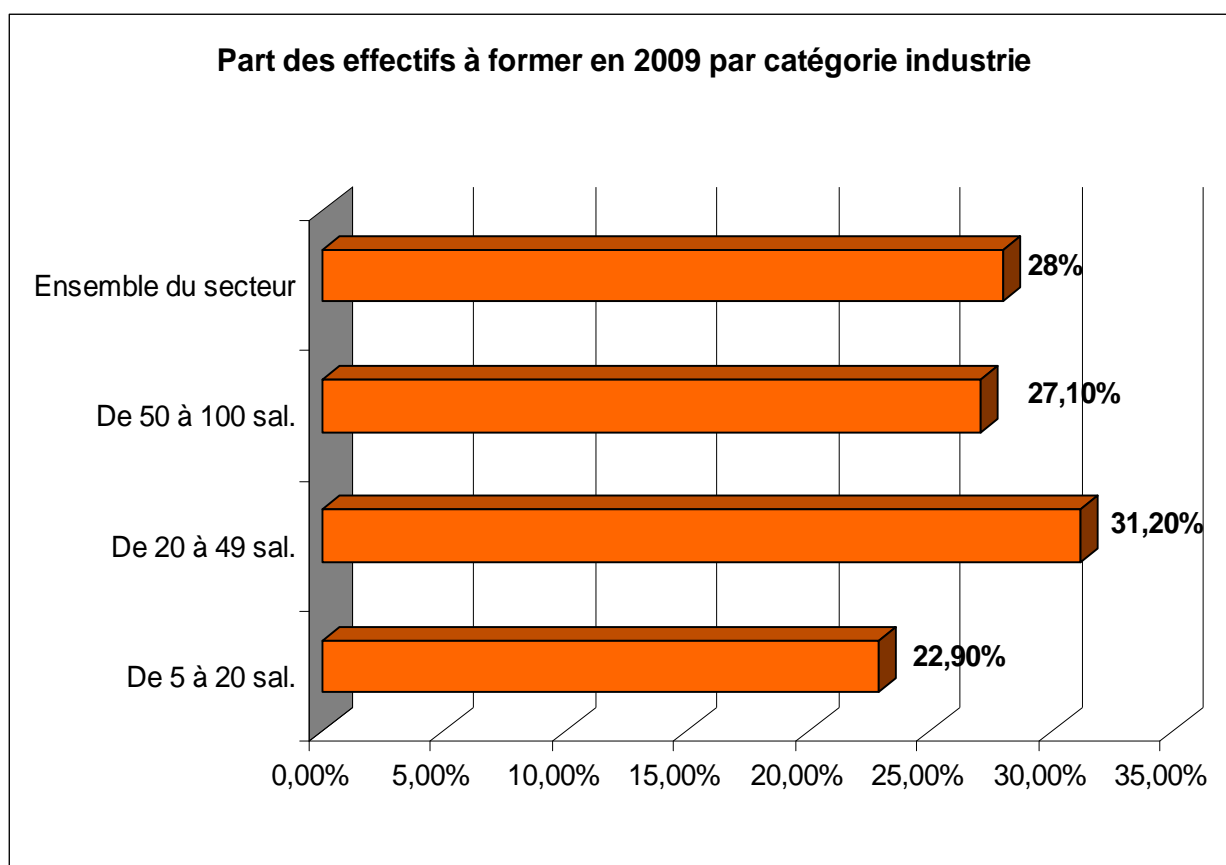
En nombre de réponses. Plusieurs réponses possibles.

Le plan de formation est le dispositif le plus utilisé toutes tailles confondues. Le recours au droit individuel à la formation (DIF) arrive en seconde place dans les industries de 20 à 49 salariés et dans celles de 50 à 100 salariés.

On note que les chefs d'entreprises font beaucoup moins appel aux contrats de professionnalisation (sauf dans la catégorie 50 – 100 salariés). La période de professionnalisation reste un dispositif très peu utilisé pour la formation des salariés.

Combien de personnes sont concernées par ces dispositifs de formation ?

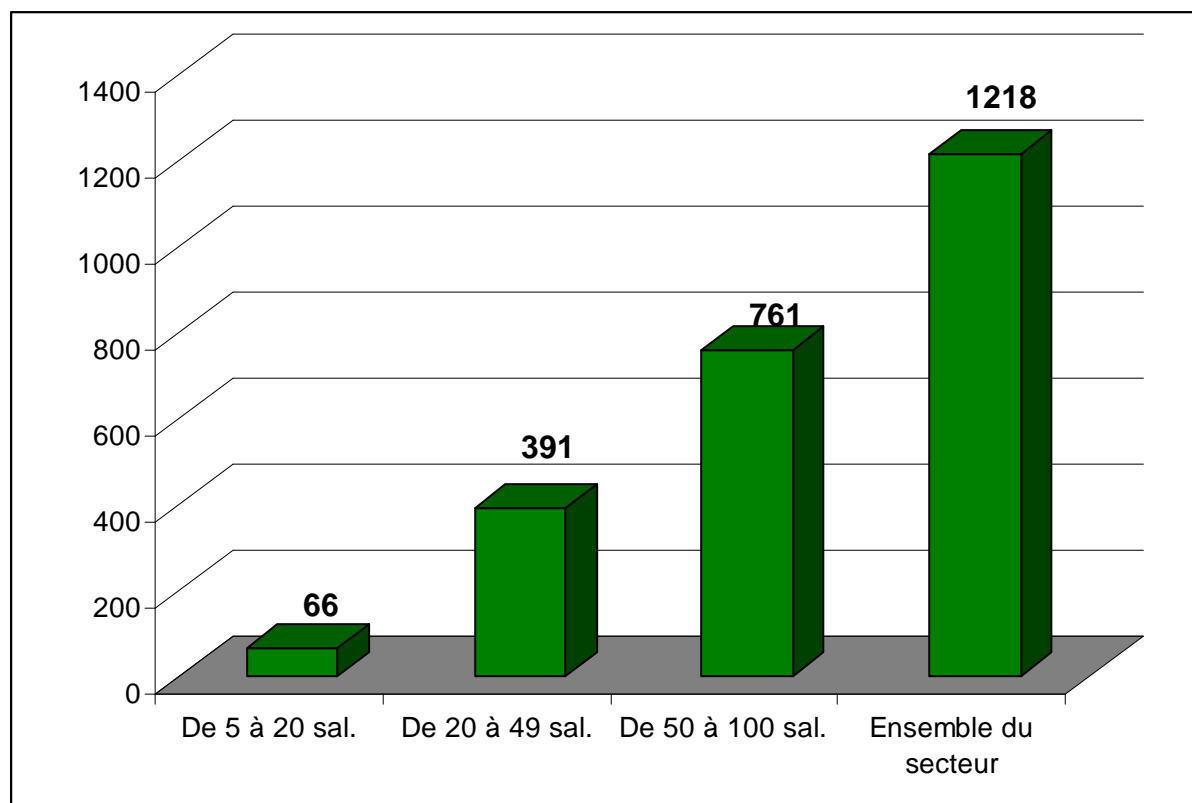
28 % des effectifs « répondants » sont concernés par un des dispositifs de formation précités, cela représente un volume **d'effectifs formés ou à former** en 2009 de **1218 personnes**.



La catégorie des 20 à 49 salariés affiche la proportion la plus importante de personnes concernées par un dispositif de formation avec **31,2 %** de ses effectifs qui entreront en formation en 2009.

La catégorie des **5 à 20 salariés** sera **la moins bénéficiaire des dispositifs**, peut-être du fait de la taille des entreprises, l'absence d'un salarié étant davantage « préjudiciable » à l'activité.

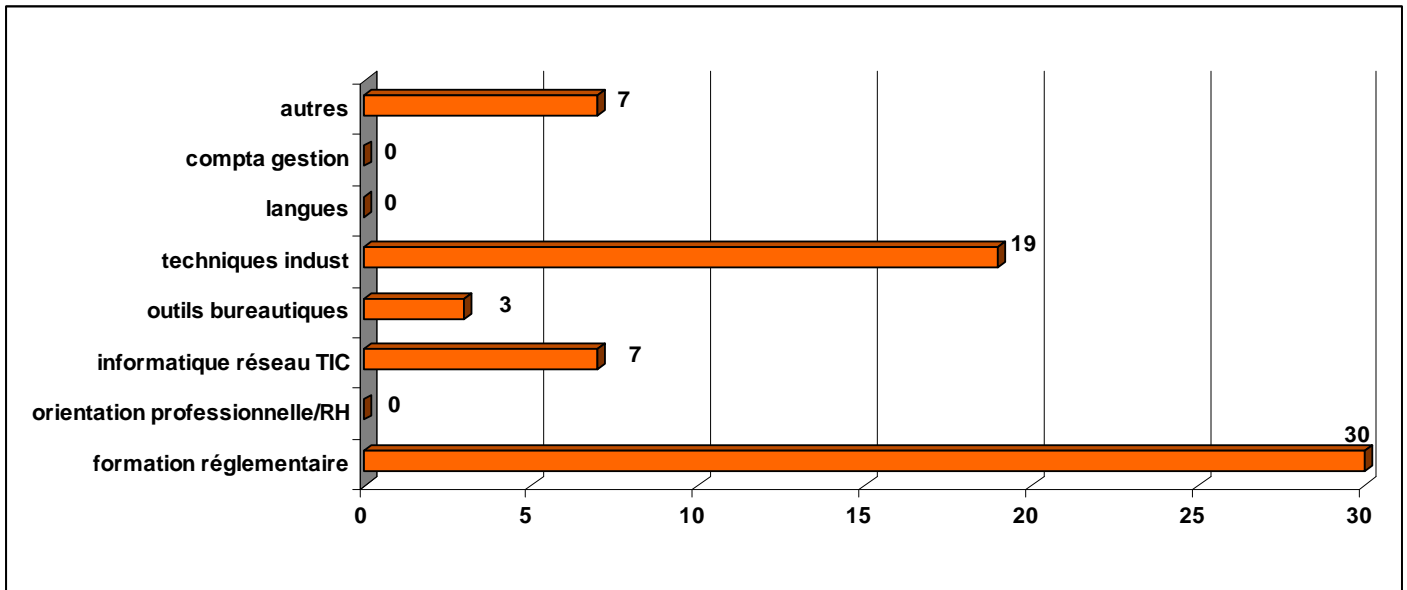
**Nombre de salariés concernés par un dispositif de formation en 2009
(établissements industriels répondants)**



Logiquement, le volume des salariés formés en 2009 dans les **entreprises de plus grande taille** pèse pour une bonne part dans les effectifs à former.

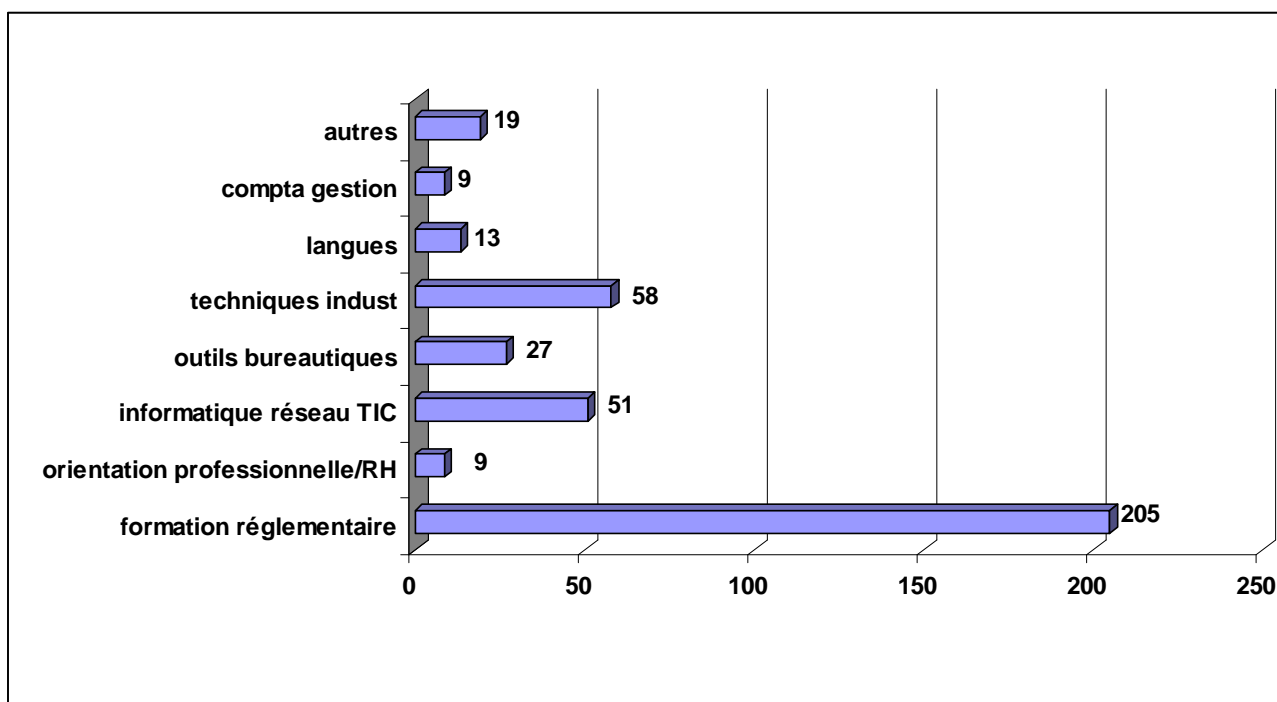
Quelle est la nature des formations envisagées ?

Entreprises industrielles de 5 à 20 salariés – nombre de personnes par nature de formation



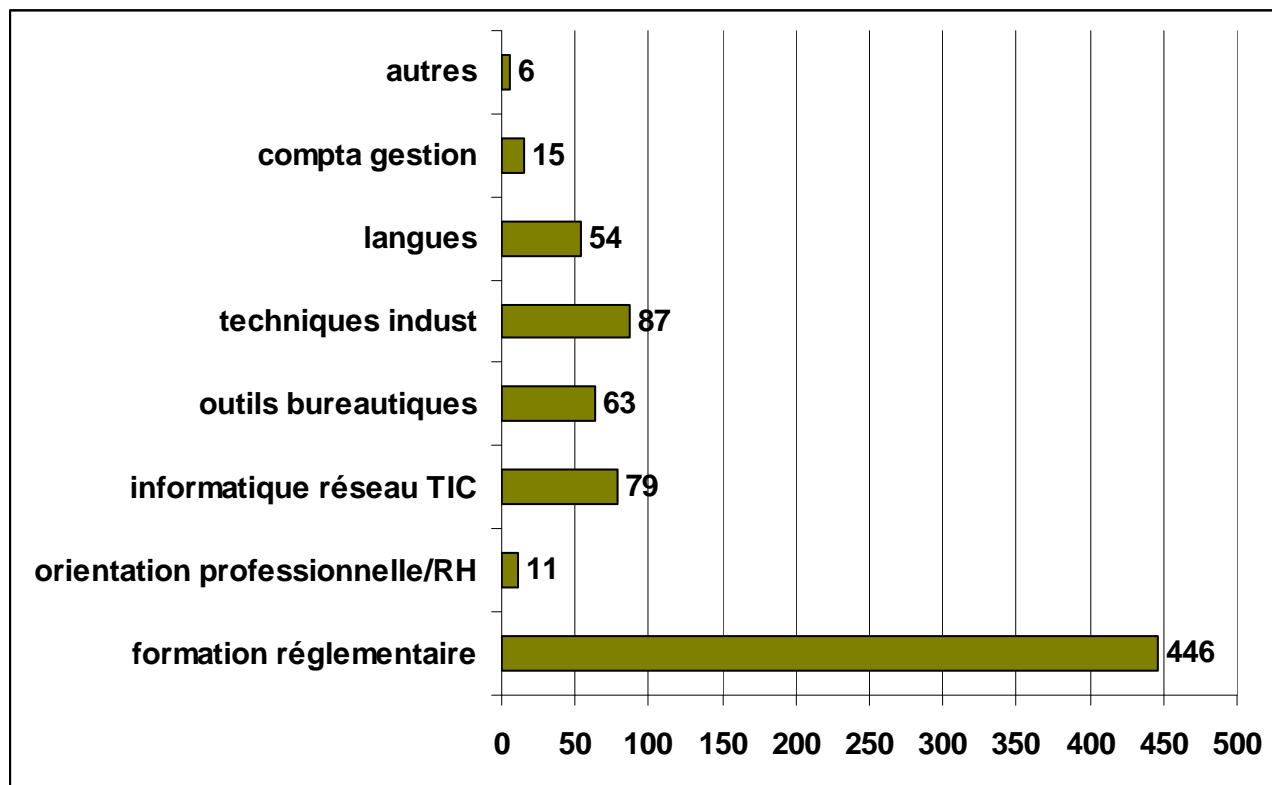
Les **formations réglementaires** (30 personnes à former) et les **techniques industrielles** (19) sont les plus sollicitées par les entreprises industrielles de 5 à 20 salariés.

Entreprises industrielles de 20 à 49 salariés – nombre de personnes par nature de formation



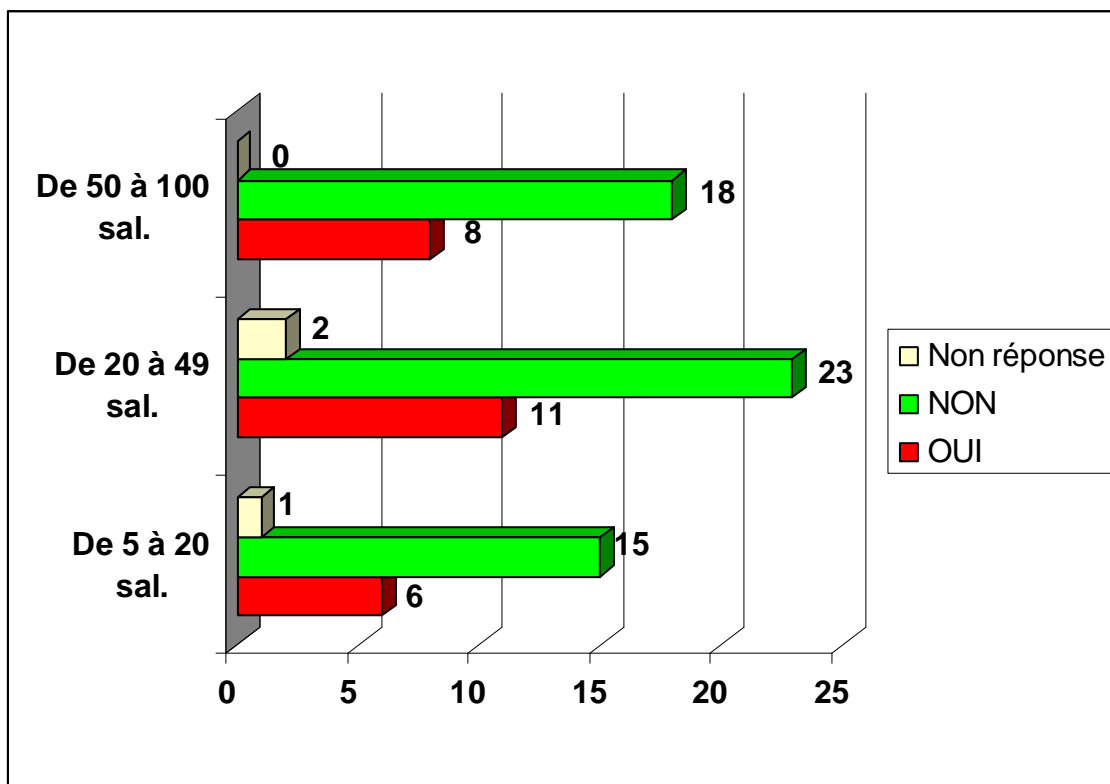
Outre les **formations réglementaires** largement plébiscitées par les entreprises de 20 à 49 salariés (205 personnes à former), on note un volume de personnes concernées par les formations en **techniques industrielles** (58) et en **informatique, réseau, TIC** (51) ; et dans une moindre mesure, par les outils bureautiques (27).

Entreprises industrielles de 50 à 100 salariés – nombre de personnes par nature de formation



Le volume de personnes qui ont des besoins en **formations réglementaires** reste très élevé (446 salariés). On remarque que plus la taille des entreprises industrielles est importante, plus les besoins se diversifient, notamment vers le **secteur tertiaire** (informatique, outils bureautiques, langues).

La conjoncture actuelle vous incite-elle à modifier ce plan de formation ?

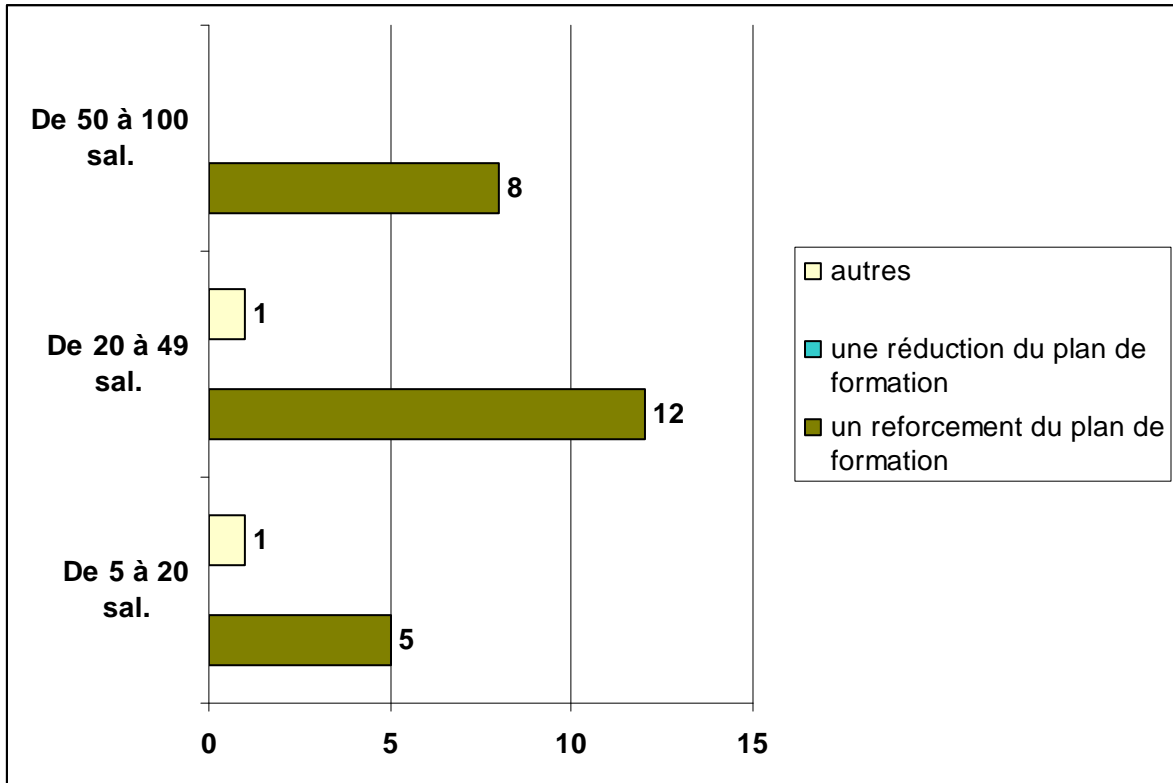


En nombre de réponses.

D'une manière générale, toutes tailles d'entreprises confondues, **la conjoncture n'aura pas d'effet** sur le plan de formation adopté pour 2009 (exprimé par deux tiers des entreprises qui ont prévu des formations en 2009).

Seuls 25 établissements (pour ceux qui ont prévu un plan de formation des salariés) pensent que la conjoncture pourrait les amener à modifier leur plan de formation cette année.

Pour les dirigeants (25) qui estiment que la conjoncture leur fera modifier leur plan de formation, ils prévoient :



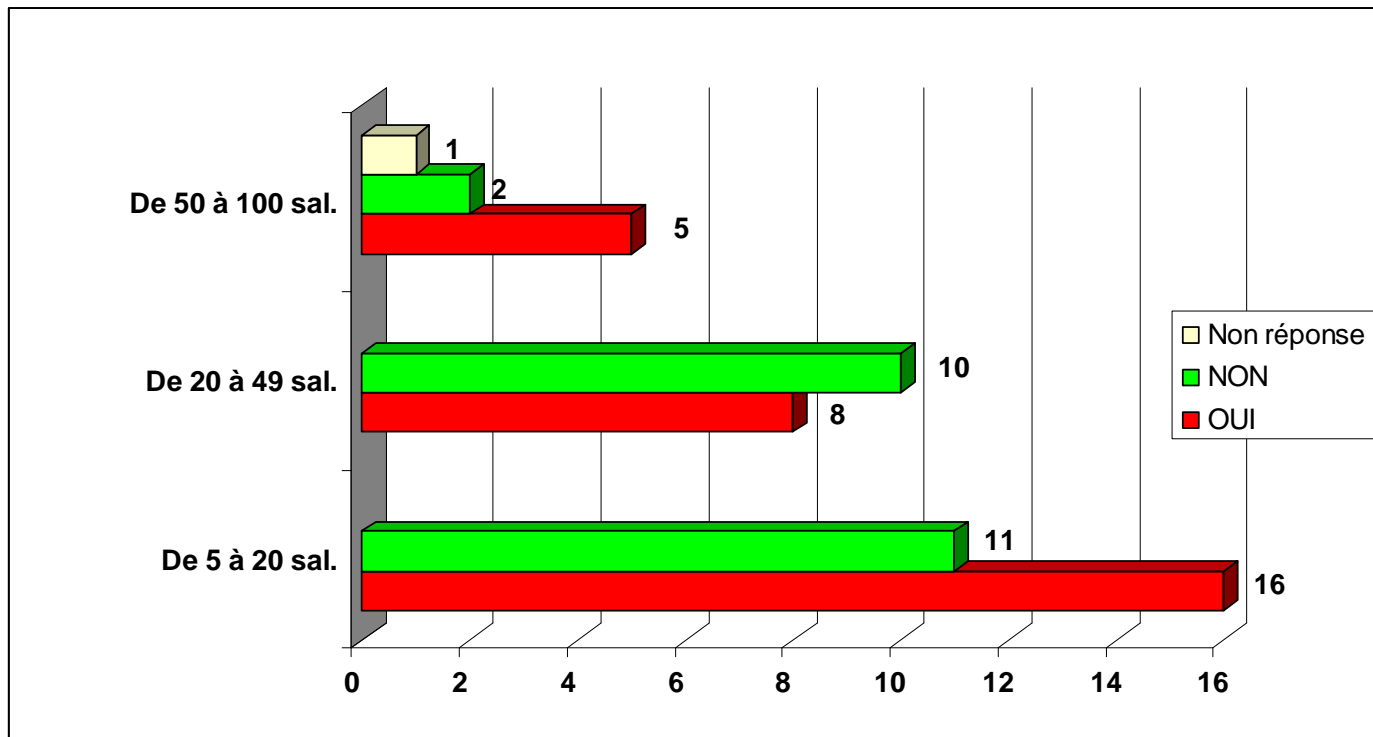
Deux réponses possibles. En nombre de réponses.

L'ensemble des dirigeants, qui prévoient une modification possible de leur plan de formation compte tenu de la conjoncture, seront amenés à le renforcer.

Les deux réponses « autres » concernent le recours au DIF pour atténuer les effets de la crise.

Si l'entreprise n'a pas prévu des formations en 2009 (elles sont 53 dans l'échantillon des répondants) ...

→ La conjoncture actuelle pourrait-elle vous inciter à mettre en place des formations ?

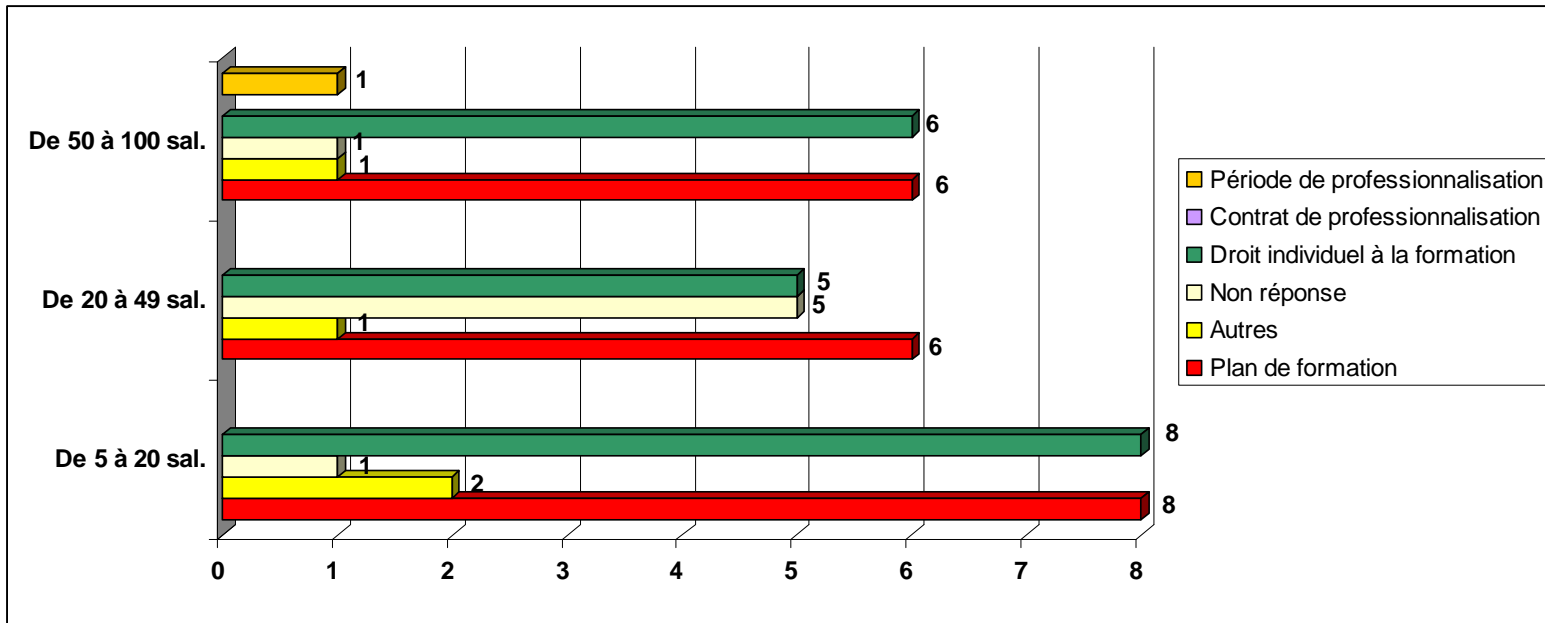


En nombre de réponses.

Pour les entreprises qui n'ont pas établi de plan de formation pour 2009, **54,7%** (soit 29 établissements) prévoient de mettre en place des formations aux salariés compte tenu de la conjoncture.

Ce sont les dirigeants des **industries de 5 à 20 salariés** qui se sentent les plus concernés par la mise en place de formations en 2009 (16 dirigeants sur 27 pourraient l'envisager).

➡ **Si oui, quels dispositifs comptez-vous mettre en place ?**



Plusieurs réponses possibles. Réponses établies sur 29 établissements.

Parmi les 29 établissements qui pensent mettre en place des formations dans l'entreprise, consécutivement à la conjoncture, **7 établissements sur 10** le feront via un **plan de formation**.

On remarque la **progression du DIF** puisque deux tiers des entreprises industrielles qui ont répondu utiliseraient ce dispositif pour former les salariés (contre environ 24 % pour ceux qui l'ont intégré spontanément dans l'entreprise – voir page 5).

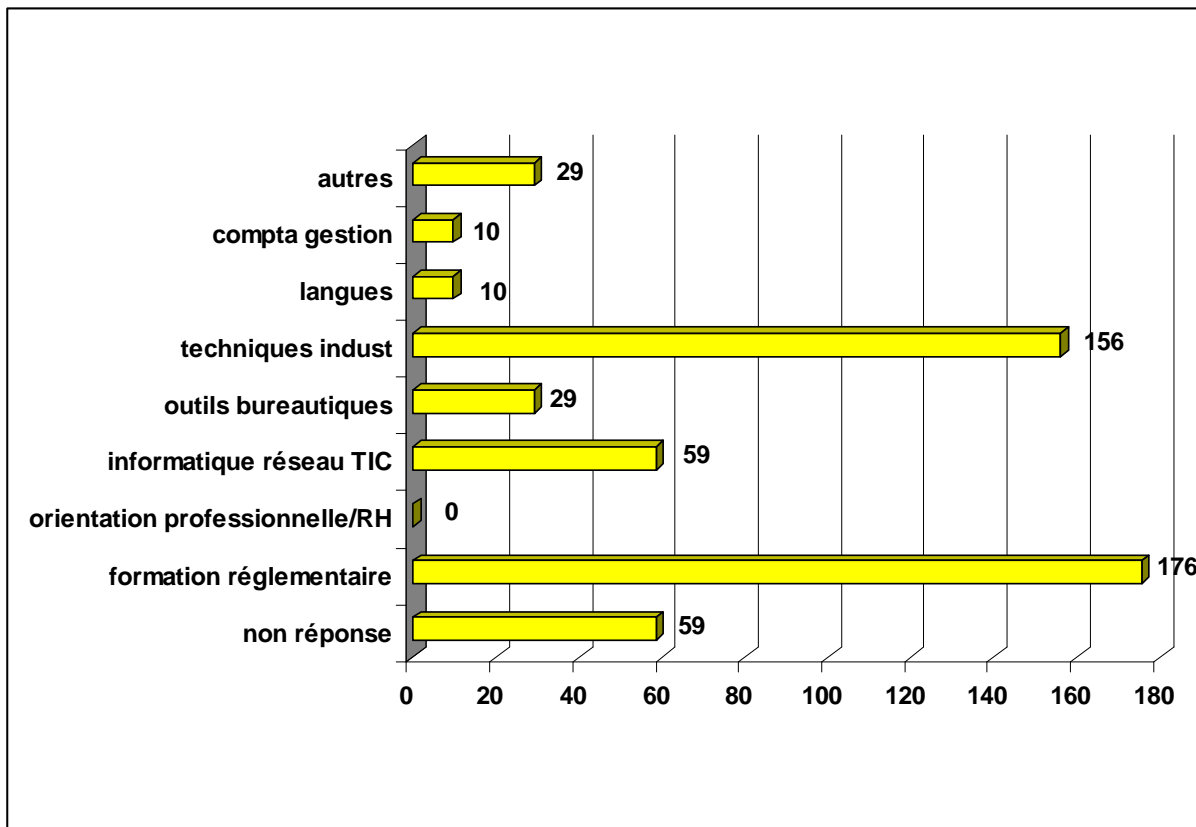
➡ **Combien de personnes seraient concernées ?**

Ce sont **527 personnes** qui sont concernées par les dispositifs de formation proposés, soit au total **1745 salariés** si l'on considère les effectifs déjà prévus aux formations 2009.

Le taux de **60%** d'établissements qui ont prévu des formations en 2009, passe alors à **80,3%** des établissements concernés par des formations cette année, si l'on considère que la conjoncture va inciter les structures ayant répondu à l'enquête à mettre en place des formations.

Quelle serait la nature des formations envisagées ?

Le nombre de personnes concernées étant plus faible, il est choisi d'exploiter les résultats des répondants dans leur globalité, et non par taille d'entreprise.

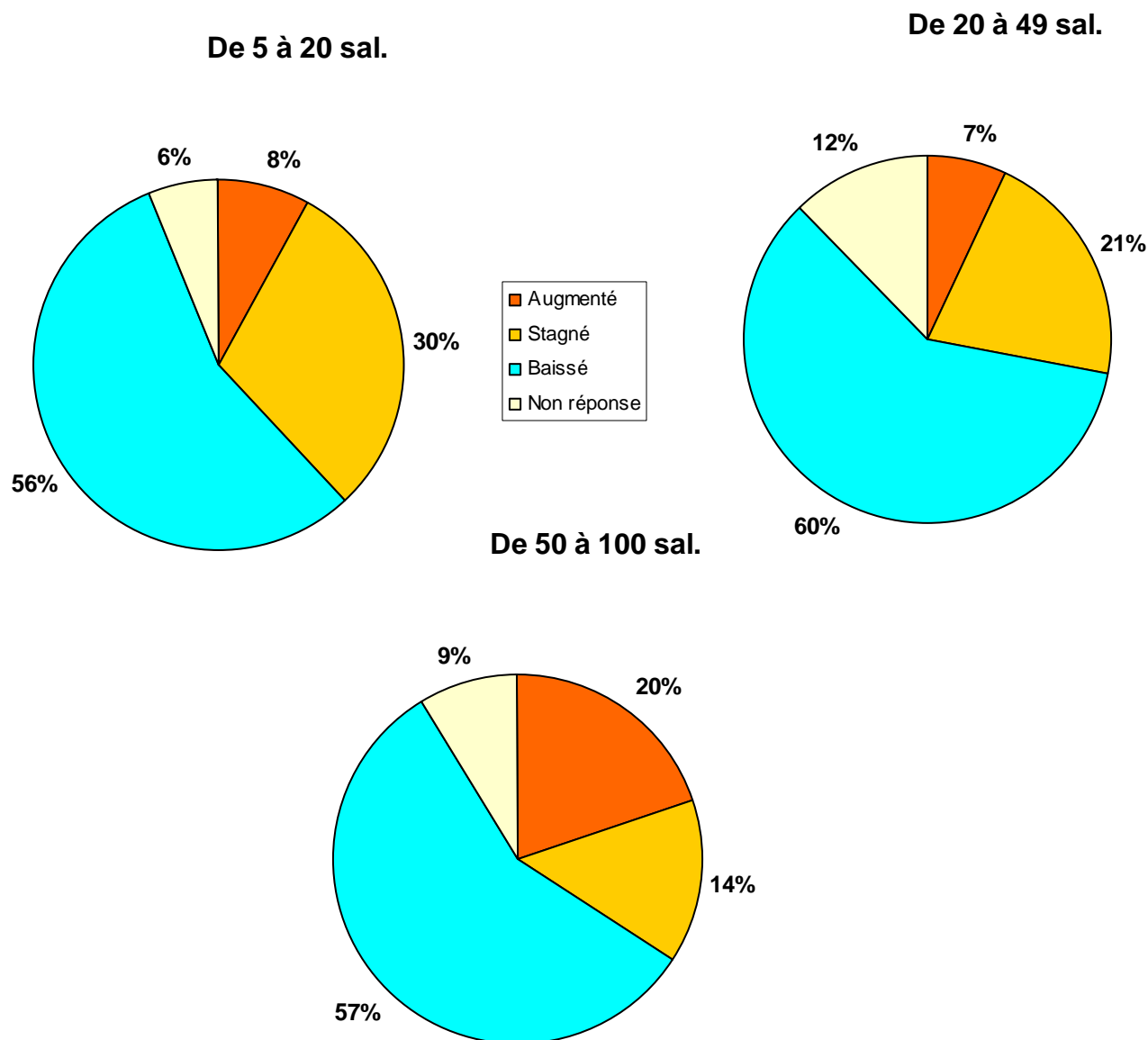


Les **formations réglementaires** et les **techniques industrielles** sont de nouveau mises en avant pour nombre de salariés.

On note, si la conjoncture persiste, l'intérêt porté sur les formations **informatique, réseau et TIC** et les **outils bureautiques**.

III] NIVEAU D'ACTIVITE ACTUEL DES ENTREPRISES INTERROGÉES

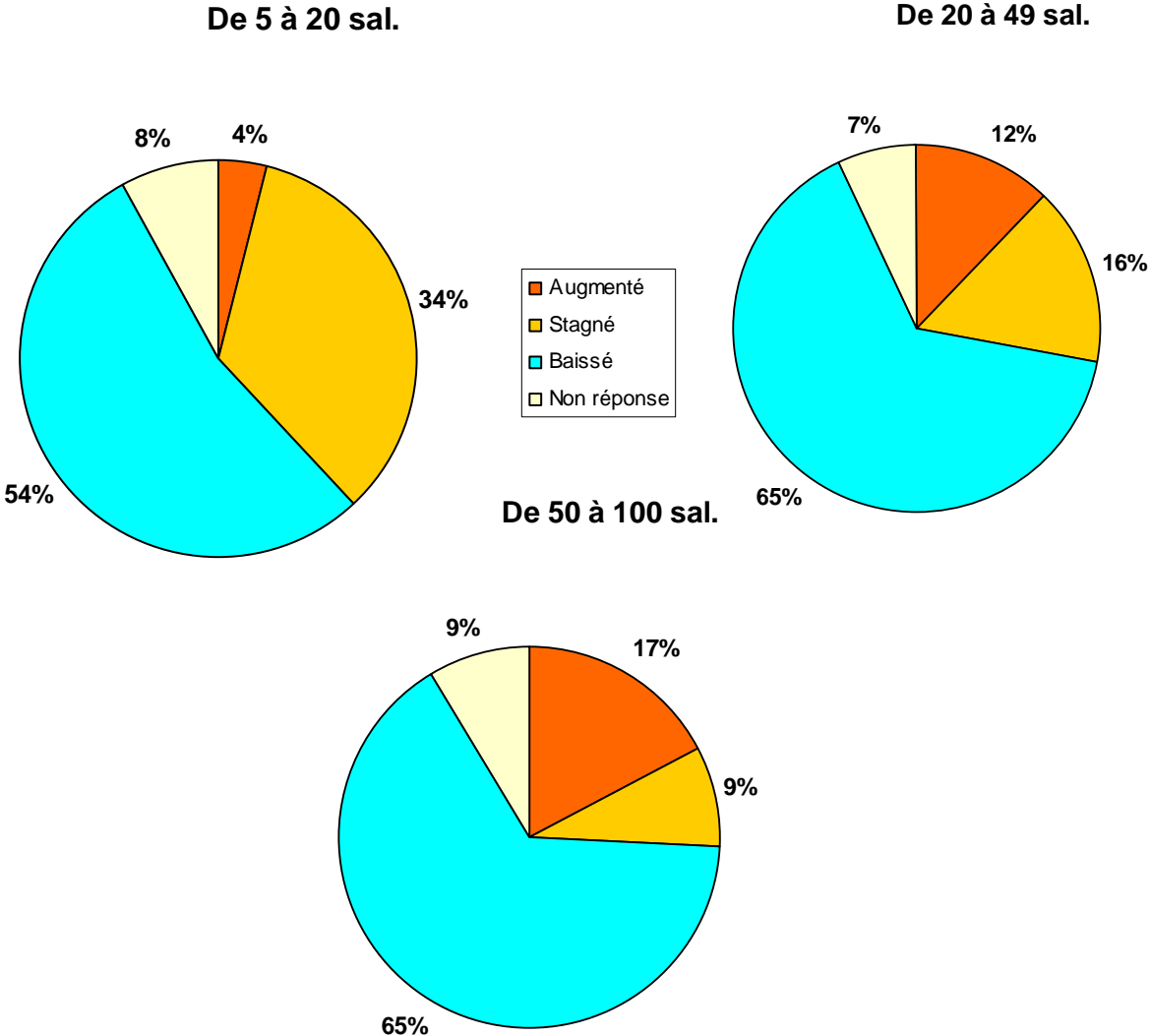
Votre carnet de commandes depuis le 1^{er} janvier a (par rapport à la même période de l'année dernière)



La baisse du carnet de commandes est constatée par plus d'un établissement industriel sur deux, particulièrement pour la tranche d'effectifs de 20 à 49 salariés (60% des chefs d'entreprise enregistrent une baisse). Dans les industries de taille plus modeste (5 à 20 salariés), 30 % voient par ailleurs leur carnet de commandes stagner.

En pondérant ces hausses et ces baisses de carnets de commandes, on arrive à une **baisse globale moyenne de -15,0 %** par rapport à la même période que l'année dernière, pour les répondants à l'enquête.

Votre chiffre d'affaires depuis le 1^{er} janvier a (par rapport à la même période de l'année dernière)



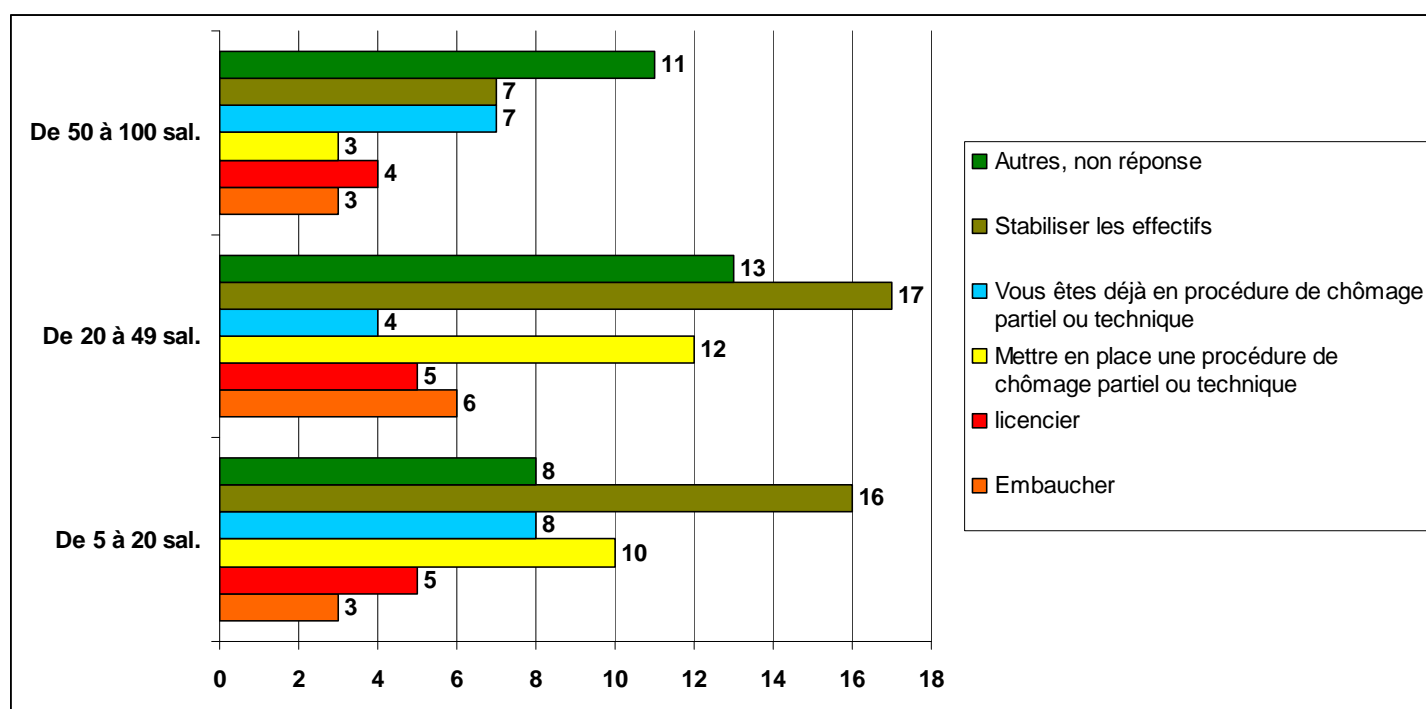
61,3 % des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaires en diminution par rapport à la même période de l'année dernière. Les dirigeants des établissements de **20 à 49 salariés** et de **50 à 100 salariés** sont les plus touchés par la baisse du chiffre d'affaires (65 %).

Les industries de **5 à 20 salariés** constatent pour un tiers d'entre elles une stabilité du chiffre d'affaires par rapport à la même période de l'année dernière.

La pondération des réponses nous permet d'afficher une **baisse moyenne globale** du chiffre d'affaires 2009 (mois de janvier, février jusque mi-mars) par rapport à 2008 de **-22,2%**.

IV] PERSPECTIVES D'EMPLOI

En matière d'emploi, si la conjoncture devait perdurer, avez-vous l'intention de ...



En nombre de réponses.

Si les difficultés économiques persistent, **28,2 %** des chefs d'entreprise prévoient de stabiliser leurs effectifs, seuls 9,9 % pensent licencier.

17,6 % des dirigeants d'établissement industriel pensent mettre en place une procédure de chômage partiel ou technique. C'est particulièrement le cas pour la tranche des 20-49 salariés et des 5-20 salariés

Parmi les réponses « autres », les chefs d'entreprise évoquent pour la plupart la suppression des postes intérimaires.

V] CONCLUSION

L'enquête sur les besoins en formation des entreprises industrielles ardennaises a montré

- un taux de réponse satisfaisant : 24,4 %
- 60 % des dirigeants de l'industrie ardennaise ont prévu des formations dans leur entreprise en 2009. Ce taux passe à 74,3% pour les plus grands établissements. Un chef d'entreprise sur cinq (21,2%) a aussi recours au Droit Individuel à la Formation (DIF). La catégorie des 50-100 salariés fait le plus appel aux contrats de professionnalisation. La période de professionnalisation reste un dispositif très peu utilisé quelque soit la taille des industries.
- Ces formations concernent 1218 salariés pour les répondants à l'enquête avec 62,5 % des effectifs issus des industries de 50 à 100 salariés.
- Les formations réglementaires et les techniques industrielles sont les plus sollicitées quelle que soit la taille de l'entreprise. Plus l'établissement est grand, plus la nature des formations se diversifie : orientation vers le tertiaire avec des besoins en langues, bureautique, informatique, ...
- La conjoncture n'est pas de nature à modifier le plan de formation établi ; seuls 25 établissements industriels pensent modifier leur plan de formation 2009 si l'activité ne repart pas.
- En revanche, lorsque les dirigeants n'ont pas prévu de formation en 2009, 54,7 % sont prêts à en mettre en place dans l'entreprise, via un plan de formation (70%) ou un DIF (deux tiers des établissements répondants). Cela concernerait 527 salariés.
- Parmi les formations envisagées par ces chefs d'entreprise, on retrouve l'attrait pour les formations réglementaires et pour les techniques industrielles. Mais on note aussi l'émergence de besoins en formation en outils bureautiques et informatique.
- Sur le niveau d'activité actuel, on peut retenir que les plus petites unités semblent moins impactées par les baisses de chiffre d'affaires et de carnet de commandes ; même si globalement elles affectent plus d'une industrie sur deux.
- Sur les perspectives d'emploi, si 28,2 % des chefs d'entreprise prévoient de stabiliser leurs effectifs, un dirigeant sur six pourrait envisager une procédure de chômage partiel ou technique dans l'entreprise. La suppression des postes intérimaires demeure par ailleurs une variable d'ajustement toujours d'actualité.

ANNEXE : QUESTIONNAIRE

Identification de l'entreprise

Raison sociale :

Adresse complète :

.....

Tél : Fax :

Code APE :

Nature de votre activité : Effectif

01 : Avez-vous prévu des formations pour 2009 ?

- Oui Non

Si Non, aller à la question 7.

02 : Si Oui, quels dispositifs comptiez-vous utiliser ?

- Plan de formation
 Droit Individuel à la Formation (DIF)
 Contrat de professionnalisation
 Période de professionnalisation
 Autres

03 : Combien de personnes sont-elles concernées ?

04 : Quelle est la nature des formations envisagées ?

- Formation réglementaire
 Orientation professionnelle / ressources humaines
 Informatique – réseau – TIC
 Outils bureautiques
 Techniques industrielles
 Langues
 Compta Gestion
 Autres

05 : La conjoncture actuelle vous incite-elle à modifier ce plan ?

- Oui Non

Si Non, aller à la question 11

06 : Si oui, vous souhaitez :

- Un renforcement du plan de formation
- Une réduction du plan de formation
- Autres

aller à la question 11

Si vous avez répondu Non à la question 1

07 : La conjoncture actuelle pourrait-elle vous inciter à mettre en place des formations ?

- Oui
- Non

Si Non, aller à la question 11.

08 : Si oui, quels dispositifs comptez-vous mettre en place ?

- Plan de formation
- Droit Individuel à la Formation (DIF)
- Contrat de professionnalisation
- Période de professionnalisation
- Autres

09 : Combien de personnes seraient concernées ?

10 : Quelle serait la nature des formations envisagées ?

- Formation réglementaire
- Orientation professionnelle / ressources humaines
- Informatique – réseau – TIC
- Outils bureautiques
- Techniques industrielles
- Langues
- Compta Gestion
- Autres.....

11 : Votre carnet de commandes depuis le 1^{er} janvier a (par rapport à la même période de l'année dernière) :

- Augmenté ↗%
- Stagné →
- Baissé ↘%

12 : Votre chiffre d'affaires depuis le 1^{er} janvier a (par rapport à la même période de l'année dernière):

Augmenté ↗%

Stagné →

Baissé ↘%

13 : En matière d'emploi, si la conjoncture devait perdurer, avez-vous l'intention de :

Embaucher

Licencier

Mettre en place une procédure de chômage partiel ou technique

Vous êtes déjà en procédure de chômage partiel ou technique

Autres